



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

air

Question écrite n° 56744

## Texte de la question

Mme Nicole Feidt demande à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement quelles sont les raisons qui font que la France est l'un des pays industrialisés où les rejets de CO<sup>2</sup> sont les plus faibles.

## Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'effet de serre. Les émissions de dioxyde de carbone de la France en 1999 représentaient 135 millions de tonnes de carbone et celles de gaz à effet de serre 2,2 tonnes de carbone par habitant, soit le tiers des émissions des Etats-Unis (en tonnes de carbone par habitant). Cette situation, ainsi que la stabilisation des émissions globales de gaz effet de serre entre 1990 et 2000, ne doivent cependant pas tromper. Selon les indications données par le rapport « Energie 2010-2020 » du commissariat général du plan et le programme national de lutte contre l'effet de serre, une augmentation forte des émissions de gaz carbonique est à prévoir d'ici à 2010 si aucune mesure nouvelle n'était prise, de l'ordre de 17 millions de tonnes de carbone selon le programme national. Cette augmentation est due en grande partie au secteur des transports. Pour ces raisons, la poursuite d'une politique ferme de maîtrise des émissions, engagée ces dernières années et s'appuyant sur des mesures réglementaires, fiscales et de sensibilisation, s'impose. Le Gouvernement redoublera d'efforts pour mettre en oeuvre le programme national de lutte contre l'effet de serre, adopté en janvier 2000, et le plan national d'efficacité énergétique qui en est le prolongement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Feidt](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56744

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 janvier 2001, page 377

**Réponse publiée le :** 18 juin 2001, page 3518